



Communiqué de presse
 Informations réglementées
 Informations privilégiées
 06 mars 2023 (17.40 CET)
 Rachat d'actions propres

Informations réglementées, informations privilégiées, Louvain, 06 mars 2023 (17.40 CET)

Mise à jour du programme de rachat d'actions propres KBC Ancora jusqu'au 03 mars 2023

Dans le cadre du programme de rachat d'actions propres à concurrence de 50 millions d'euros, tel que confirmé le 20 mai 2022, KBC Ancora signale qu'elle a racheté au total 33.500 actions propres au cours de la période du 27 février 2023 au 03 mars 2023 inclus.

Les opérations suivantes ont été effectuées au cours de la période concernée :

Date de la transaction	Nombre d'actions	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus élevé (EUR)	Montant total (EUR)
lun. 27 février 2023	6.000	48,38	47,96	48,64	290.281,80
mar. 28 février 2023	8.500	48,80	48,00	49,16	414.771,95
mer. 1 mars 2023	8.500	48,92	48,80	49,20	415.824,25
jeu. 2 mars 2023	7.500	48,55	48,30	48,76	364.143,00
ven. 3 mars 2023	3.000	49,03	48,74	49,20	147.100,80
TOTAL (période concernée)	33.500	48,72	47,96	49,20	1.632.121,80
TOTAL (ensemble du programme de rachat)	1.236.787	38,38	31,68	49,86	47.464.589,67

Toutes les opérations ont été exécutées dans le carnet d'ordres central d'Euronext Brussels. Depuis le début du programme de rachat d'actions le 10 juin 2022, KBC Ancora a racheté au total 1.236.787 actions propres, soit 1,58 % du nombre total d'actions émises (à savoir 78.301.314), pour un prix moyen de 38,38 euros par action et pour un montant total de 47.464.590 euros. KBC Ancora a actuellement exécuté 94,93 % du programme de rachat.

Le programme de rachat d'actions propres se déroule dans les limites de l'autorisation de rachat d'actions propres octroyée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 octobre 2020.



Communiqué de presse
Informations réglementées
Informations privilégiées
06 mars 2023 (17.40 CET)
Rachat d'actions propres

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires de Référence, la stabilité de l'actionnariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier :

01 septembre 2023	Communiqué annuel exercice 2022/2023
26 septembre 2023	Rapport annuel exercice 2022/2023 disponible
27 octobre 2023	Assemblée Générale des Actionnaires

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans
tél.: +32 (0)16 27 96 72
e-mail: jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be